

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 9 JUILLET 2026 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Baptiste Bon, Amélie MAZURCZAK, Pierre, FOREST, Anne Laure SEUX, Henri MENU, Madeleine CHATEAU, Arnaud VASSAL, Luc BOUDET, Stéphanie LUAIRE, Augusto DE CARVALHO, Clémence VILELA, Tristan COURBON, Christian PERRET

Absents excusés : Sylvie MICHEL, Catherine BERTHERAT

Absents non excusés :

Secrétaire de séance :

Pouvoirs :

Mandants

Sylvie MICHEL

Catherine BERTHERAT

Mandataires

Baptiste Bon

Arnaud VASSAL

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers votants : 15

Date de convocation : 3 juillet 2026

1. SIEL : CONVENTION GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE :

Approbation de l'avenant relatif à:

- La tarification du groupement d'achat d'énergies, votée au comité de décembre et fait donc partie intégrante du tableau des contributions ;
- La création d'un groupement d'effacement électrique donnant la possibilité aux adhérents d'en bénéficier.

APPROBATION A L'UNANIMITE

2. HULIS : CONVENTION RUE DU MIDI :

Approbation de la convention relative aux travaux de raccordements électriques de la rue du midi.

APPROBATION A L'UNANIMITE

3. LOIRE FOREZ AGGLOMERATION : travaux

Approbation à l'unanimité des travaux de voirie réalisés dans le cadre des accords-cadres de Loire Forez Agglomération, imputés sur l'enveloppe voirie de la commune :

- Chemin des Seigles : travaux réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 60 576,77 € HT (soit 72 692,12 € TTC).
- Chemin de Grenouillat : travaux réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 7 973,34 € HT (soit 9 568,01 € TTC).

APPROBATION A L'UNANIMITE

4. MARCHE RESTAURATION SCOLAIRE :

Restitution du choix de la commission d'Appel d'Offre (CAO) concernant le marché de restauration scolaire et autorisation donnée au maire de signer le marché avec SCOLAREST.

APPROBATION A L'UNANIMITE

5. REGLEMENTS INTERIEURS et TARIFS DES POLES DU SERVICE ENFANCE :

Approbation des règlements intérieurs et tarifs pour la cantine, le périscolaire et le centre de loisirs.

APPROBATION A L'UNANIMITE

6. CONVENTION d'ACOMPTE AVEC RIVAS DANS LE CADRE DU RPI :

Approbation de la convention d'acompte concernant les frais du RPI.

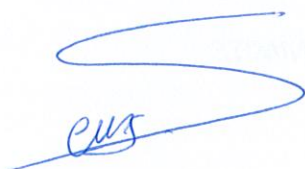
APPROBATION A L'UNANIMITE

7. DEVIS :

- Présentation d'un nouveau devis concernant l'éclairage de l'école et annulation du devis validé lors du dernier conseil municipal : Société CELLUX à St Genest Lerpt pour un montant de 1 816 € HT
- Restauration du Monument aux Morts : SARL SEYVE Gravure Sur Pierre à Montrond les Bains pour un montant de 1 036.26 € TTC
- Ventilation sanitaire école : Chris Elec à Veauche pour un montant de 1080.00 € HT.
- Nettoyage des sols (monobrosse) des salles de classe : CPH pour un montant de 3 500.00 € HT.

APPROBATION A L'UNANIMITE

Le Secrétaire de Séance



Anne Laure SEUX

Le Maire



Baptiste BON